



MARINE NATIONALE
A.E.M.E.F

affiliée à la FAMMAC



L'Arpète

*Bulletin de liaison de l'Amicale des Anciens Élèves
des Écoles de Mécaniciens et Énergie
de la flotte*

EAMF - GEM - GEEM - CEAN - ST AGNANT - CIN - P E M

TRIMESTRIEL

Le Numéro : 3 euros
Abonnement annuel : 12 euros

Internet : www.aemef.fr

Directeur de la Publication :

Jean-Paul MORVAN
31 Kerfany les Pins
29350 MOELAN SUR MER

Siège administratif :

André CANTIN
1 Chemin des vignes d'antan
83320 CARQUEIRANNE

Rédacteur

Jean-Michel BONHOMME
11, Résidence du château
56670 RIANTEC

Courriel :

jean-michel.bonhomme@orange.fr

Imprimeur :

ICÔNES

735 rue Jacques Ange Gabriel
56850 CAUDAN

Commission paritaire

n° 0 120 A 07 114



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

L'Amicale des Anciens Élèves des Écoles de Mécaniciens et Énergie de la Flotte s'associe à toute la communauté française, civile et militaire pour honorer la mémoire, le courage et la mort de deux militaires extraordinaires, Cédric de PIERREMONT et Alain BERTONCELLO.

Ils sont « morts pour la France », comme d'autres tombent chaque année « Au service de la nation » ou en « Service commandé ».

Tous les militaires savent qu'en s'engageant Ils mettent leurs vies au « Service de la France et des français » sous l'autorité directe du Président de la République « Chef des Armées ». Cette autorité est habituellement déléguée aux chefs d'états-majors, aux commandants de forces et aux commandants des différentes unités.

Ces deux militaires, lors de l'assaut qui leur fut fatal n'ont pas hésité ; ils avaient, élites parmi des élites, été formés dans une unité prestigieuse de la grande famille des fusiliers commandos, le commando HUBERT qui est la seule unité française de « nageurs de combat » et qui fait aussi partie des « Forces Spéciales ». Cette unité est la plus sélective et la plus polyvalente de toute l'Armée Française. Elle intervient à la fois sur terre, sur mer, sous la mer et dans les airs.

Cette unité porte le nom du lieutenant de vaisseau Augustin HUBERT, tué au combat, lors du débarquement, le 6 juin 1944, à Ouistreham.

Merci à eux et paix à leurs âmes !

N'oubliez pas de régler vos cotisations 2019 - 24 Euros (12 Euros pour les veuves et associées) par chèque libellé à l'ordre de « AEMEF » à adresser à votre délégué de région ou au responsable qu'il a désigné. En cas d'incertitude et pour les amicalistes résidant hors métropole, adresser le règlement au Trésorier général : HUGUES COËNT - 30 rue de Rostomic - 29150 CHATEAULIN

Volontaires pour adhérer à l'Amicale: Contacter le siège administratif (adresse ci-contre à gauche).

